N° 149 — CXXVIII^me Année — Un numéro : 5 centimes — Mardi 27 Juin 1893

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

CONSEIL D'ÉTAT NEUCHATEL

ABONNEMENTS

	1 AN	6 MOIS	3 MOIS
La Feuille prise au bureau	6 —	3 20	1 80
» rendue franco par la porteuse	8 —	4 20	2 30
» » » » la poste	9 —	4 70	2 60
Union postale, par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
» par 2 numéros	20 —	10 50	5 50

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus.

CHEMINS DE FER

DÉPARTS POUR											ARRIVÉES DE
4 40	7 43	8 —	9 45	10 48	1 47	3 45	5 13	7 22	7 40	BIENNE	7 10	10 20	11 20	1 05	1 36	4 —	5 13	7 22	8 56	10 43
5 05	7 20		11 25	1 15	4 35		7 45		9 08	LAUSANNE	7 53	9 40		10 35	1 15		8 38	7 30		10 38
7 53	10 35		12 54	1 43	5 22		8 20		9 —	PONTARLIER	7 38	9 26		3 22	7 17		10 50	—		
6 05	8 17		10 45	1 53	4 05		7 48		—	LOCLE	7 11	10 25		12 52	3 30		7 13	8 57		—

Départs pour	Bateaux à vapeur	Arrivées de
5 — 7 30	9 45 1 35 6 —	MORAT	7 — 11 55 3 15 3 35 7 10
7 30	1 30 6 05	ESTAVAYER	7 10 11 55 4 40

Régional Neuchâtel-Cortaillod-Boudry							
DÉP.	7 40	9 56	12 10	1 50	4 14	6 11	8 —	10 10
ARRIV.	7 37	9 27	12 07	1 47	3 25	6 07	7 57	10 07

ANNONCES

Cantonales		Non Cantonales	
De 1 à 3 lignes	0 50	La ligne ou son espace	0 15
» 4 à 5 »	0 65	Répétition	0 10
» 6 à 7 »	0 75		
» 8 lignes et au delà, la ligne	0 10	Réclames	0 20
Répétition	0 08	Avis mortuaire, minimum	2 —

Avis tardif, 20 cent. la ligne (minimum fr. 1). Lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. Encadrements depuis 50 centimes.

Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursement.

Bulletin météorologique — JUIN

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempr. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
26	+14.4	+ 6.7	+18.6	720.9	2.5	SO	faibl.	couv

Alpes bernoises et fribourgeoises visibles le matin. Pluie intermittente de midi jusqu'à 7 heures du soir.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 714mm,0.

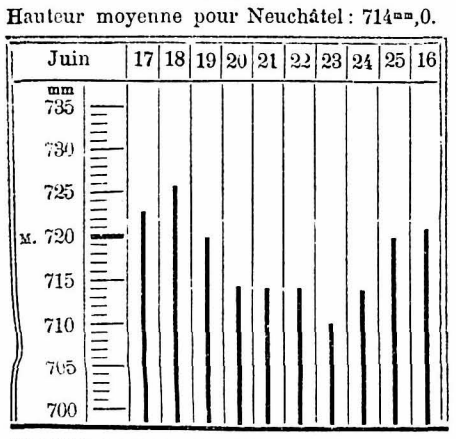

STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.

24	+ 7.9	+ 6.4	+ 9.5	661.1	8.8	O	fort	couv
25	+ 9.1	+ 7.4	+11.0	666.4		»	»	»

Du 24. Pluie intermittente.
Du 25. Soleil par moments.

NIVEAU DU LAC :

Du 26 juin (7 h. du m.) : 429 m. 260
Du 27 » 429 m. 280

Température du lac (7 h. du matin) : 17°.

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE DE NEUCHATEL

Avis du Service des Eaux

En raison de la sécheresse, le public est invité à user de l'eau **avec économie.**

Il est expressément défendu d'abuser de l'eau ou de laisser les robinets ouverts sous peine d'une amende de fr. 5 à fr. 100. (Art. 19 du règlement.)

Les robinets de buanderie doivent être fermés pendant la nuit.

Direction du Service des Eaux.

COMMUNE DE VALANGIN

Payement de la Contribution d'assurance **des bâtiments.**

Les propriétaires des bâtiments situés dans la circonscription communale de Valangin sont invités à payer leur contribution d'assurance pour l'exercice 1892-1893, au bureau du secrétariat communal, jusqu'au **28 juin courant.**

Valangin, le 21 juin 1893.

(N 3172 Ce) *Secrétariat communal.*

ANNONCES DE VENTE

LIQUIDATION

de tous les

ARTICLES DE PAPETERIE

chez

H. FURRER, lithographe

Avenue DuPeyrou

GRAND RABAIS

PIANOS, HARMONIUMS

et autres instruments de musique.

Louis KURZ

5, Saint-Honoré, 5,

Grand choix de pianos des fabriques Bechstein, Bord, Pfaffe, Schiedmayer, Trost (seul représentant), etc., etc.

VENTE — LOCATION — ÉCHANGE

PIANOS D'OCCASION

Superbe collection de Violons et Violoncelles anciens.

Carlo-Giuseppe Testore, 1710.
Ulrikus Eberle, 1776.
Nicol.-Gusetto Fiorentino, 1759.
William Forster, (1739-1808).
J.-B. Vuillaume (1798-1875).
David Techler 1732 (violoncelle).

FOURNITURES — RÉPARATIONS

Musique sur commande, sans augmentation de prix.

Alfred DOLLEYRES

ÉPANCHEURS

Rideaux	guipure, à 10, 20, 30, 40, 60 cent., jusqu'à	**1.20**
Cretonne	meuble, à 45, 55, 75, 85 et	**0.95**
Cretonnes	à fleurs. Bon teint pour fourres de duvets, à 45, 65 et	**0.75**
Limoges	pour lits, 150 cm., de l., à	**0.95**
Draps de lits	180 cm. de larg., le drap, depuis	**1.90**
Nappes	damassées, 140 cm. de large, blanchies, très bonnes, depuis	**1.25**
Linges	de toilette et de cuisine, de 35, 45, 55 et	**0.85**
Crins	animal, depuis	**1.25**
Plumes	pour lits, dep.	**1.10**
Laine	à matelas, depuis	**0.95**
Crin végétal	dep.	**0.12 1/2**
Coutils	matelas suisse 1re qualité, à	**1.50**
Tapis	de lits, blancs, à 2.90, 3.50, 4.50, 5.80 et	**7.50**

TROUSSEAUX

ALFRED DOLLEYRES

11, ÉPANCHEURS, 11

SALAMI

nouveau vrai Milanais.

Au magasin de Comestibles

Charles SEINET

rue des Epancheurs 8

Le gourmet aussi bien que la ménagère économe apprécieront les qualités incontestables du **Concentré**

MAGGI

En vente chez **Paul VIRCHAUX,** à Saint-Blaise. — Les flacons Maggi sont remplis de nouveau à très bon marché.

OCCASION

A vendre deux bois de lit noyer, à une place, une table de salon noyer poli Louis XV ; le tout bien conservé. S'adr. à C. Strœle, tapissier, Orangerie.

CHARCUTERIE GÉNÉRALE

L. SCHWAB

Rue des Epancheurs 5, Neuchâtel.

Grand assortiment de jambons garantis.

Spécialité de jambons à manger crû.

Grand choix de charcuterie fine.

Langues de bœufs salées et fumées préparées par la maison.

Pâtés froids.

Nous sommes en mesure d'expédier sur commande, tous les jours, à notre nombreuse clientèle du dehors, et cela par les plus fortes chaleurs, une marchandise fraîche et de 1re qualité.

BON BOIS SEC

Pin et sapin, fr. 9 le stère.
Foyard et chêne, » 12 »

rendu à domicile et bûché suivant le désir de l'acheteur. S'adresser Parcs 7, Neuchâtel.

VIN DE KOLA

AU QUINQUINA

Tonique par excellence pour rétablir les forces, augmenter l'appétit et soutenir pendant les chaleurs. Beaucoup plus actif que le vin de Quinquina ou les produits similaires étrangers.

Pharmacie BOURGEOIS, Neuchâtel.

A vendre, à bas prix, un potager presque neuf, avec tous les ustensiles. S'adr. Passage Meuron 2, atelier de gypserie.

A REMETTRE

pour cause de santé.

Fonds de tapisserie avec commerce de meubles, magasin existant depuis environ trente ans à Genève. Conditions avantageuses. S'adresser sous chiffres L. c. 5206 X, à Haasenstein & Vogler, Genève.

A vendre un **PIANO bien conservé** et une poussette usagée. S'adresser rue de l'Industrie 24, au magasin.

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison JEANJAQUET & Cie. *Fondée en 1833.*

A. JOBIN

Successeur

Maison du Grand Hôtel du Lac

NEUCHATEL

D. CLAIRE

Rue de l'Hôpital

NEUCHATEL

CHEMISES

sur mesure et confectionnées.

Grand assortiment de

CRAVATES

en tous genres.

GANTERIE SPÉCIALE

POUR MESSIEURS.

GUÊTRES

Caleçons, Camisoles, Chemises en flanelle, **Bas** et **Chaussettes** en soie, laine et coton.

Toile pour chemises système KNEIPP.

Réparations et blanchissage à neuf.

Potager Pour cause de départ, à vendre un grand potager peu usagé, avec tous les ustensiles. S'adr. au bureau de la Feuille d'Avis. 877

A vendre un bon **chien de garde,** forte taille, âgé d'un an. — S'adresser au bureau de la Feuille d'Avis. 860

300 à 400 Pièces de

RIDEAUX GUIPURE

(Véritable anglais)

à 10 et 25 c.; belle qualité à 38, 45, 50 c.: riche à 55 c. jusqu'à 1 25
(se vend partout 35 c. à 1 85)

Grands rideaux depuis 85 à 2.75.
Lambrequins de 45 jusqu'à 1.15
Cretonne meuble, bon teint garanti, depuis 35 jusqu'à 1.45
Etoffes pour meubles & portières depuis 45 à 5.80.
Encore un assortiment de **Cotonnes 100 cm., extra,** à 65 (val. 1.10).
Lawn tennis laine, beaux dessins (val. 1.75), à 95.
Mousseline laine, beau choix, depuis 55 c.

LIQUIDATION DE TOUTES LES ROBES & NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

AU PRIX DE REVIENT

TROUSSEAUX COMPLETS. -- CRINS, PLUMES et DUVETS

80 PIÈCES DE COUTILS pour matelas, 150 cm., depuis 1.25

A LA VILLE DE NEUCHATEL

Rue du Temple-Neuf, 24

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES

NEUCHATEL

Pierre Maël. — *Honneur, patrie* . . . . . Fr. 3.50

Nos Artistes. — Reproduction en phototypie des principales œuvres de nos artistes, 3me Série (4 livraisons de 10 planches chacune, grand format) paraissant dans l'espace d'un an . . . . . » 15.—

A remettre de suite un **commerce de vélocipèdes** en pleine activité. S'adresser, pour renseignements, poste restante, O. H. L. 46, Yverdon.

A vendre ou à échanger contre des vaches **2 bonnes juments** de 10 ans. S'adresser Parcs 7, Neuchâtel.

!! Valeurs à lots !!

de toutes sortes sont achetées et vendues par n'importe quelle quantité aux prix les plus coulants. Prêts aux meilleures conditions; contrôle à peu de frais des tirages opérés et de ceux à faire, paiement des primes et amortissement immédiatement après tirage.

RECK & Cie

ZURICH, Rämistrasse 25, ZURICH

éditeurs du *Moniteur suisse* auth. (Verloosungsblatt). — Abonnement: 2 fr. par an. Numéro spécimen gratis. (H-2611-Z)

A vendre d'occasion et manque de place, pour 55 francs, un beau fauteuil, tout neuf, en fer, garni de coussins, pouvant se transformer en chaise-longue. S'adresser chez M. Haag, tapissier, Faubourg du Lac, Maison-Neuve.

On offre à vendre, faute d'emploi,

Deux CHARS neufs

vernis, n'ayant jamais servi, avec essieux en fer et mécanique de bonne force, dont l'un à plate-forme et l'autre à échelles. S'adresser au bureau du journal. 875

SUCRE DE FRUIT
(interverti)

Le sucre de fruit liquide, d'une pureté absolue, s'emploie pour la préparation des fruits confits, compôtes, glaces, boissons douces, etc.; le travail ennuyeux de la clarification est évité.

Ce sucre de fruit est également employé avec succès et recommandé pour la nourriture des abeilles.

A tout acheteur il sera délivré une jolie brochure contenant une quantité de recettes.

Seul dépôt pour Neuchâtel :

Alfred ZIMMERMANN

A vendre ou à échanger contre des tonneaux, une forte

PRESSE pour tonneliers

à chauffer les tonneaux, avec vis en fer. S'adresser à J.-F. von Almen, à Fleurier.

VENTES D'OCCASION
Sauf invendu.

	Les 100 litres
Raisins succulents	Fr. 48 —
Belles châtaignes sèches . .	» 24 —
Poires sèches de la vallée du Rhin	» 56 —
	Les 100 kilos
Vin rouge de l'Italie méridionale, réel et se conservant.	Fr. 29 —
Vin blanc de Sicile extra fin et très fort	» 38 50
En outre, ou peut avoir constamment :	
	Les 100 kilos
Riz, très beau	Fr. 34 —
Semoule de maïs pr la cuisine .	» 24 —
Haricots blancs	» 24 50

Pâtes de 1re qualité, telles que macaronis, hörnlis, fidés en caisses d'environ 20 kilos, **le kilo 49 cts. — Raisins** et ingrédients pour **150 litres** de vin sain et vigoureux, **18 Fr. — Substance de moût** sans sucre, reconnue comme étant la **meilleure,** tout à fait suffisante pour **150 litres** de moût, **3 Fr. 50.**

Les milliers d'ordres supplémentaires qui nous sont parvenus dans l'espace d'une année, confirment la satisfaction de nos clients. (H. 2314 Q.)

J. WINIGER, Boswil (Argovie).

Petit potager **à pétrole,** peu usagé, à vendre, à bas prix. S'adr. au magasin Robert-Grandpierre, rue du Concert.

ON DEMANDE A ACHETER

Bicyclettes On demande 2 ou 3 bicyclettes usagées, mais en bon état, contre bicyclettes neuves avec caoutchoucs creux ou pneumatiques. Ed. Faure, Cortaillod.

On demande à acheter d'occasion une bonne

ZITHER-CONCERT

Adresser offres écrites sous M. 869 au bureau de ce journal.

BICYCLETTE

On demande à acheter d'occasion une bonne bicyclette. Adr. les offres avec indication du prix au bureau de la Feuille d'avis, sous chiffre A. 878.

APPARTEMENTS A LOUER

Pour cause imprévue, à louer, pour courant octobre ou Noël prochain, un joli logement neuf, de 3 chambres avec balcon, cuisine, chambre haute, dépendances et lessiverie. Loyer: 550 fr. S'adr. Faub. de l'Hôpital 36, au second.

A remettre de suite un petit logement composé d'une chambre, cuisine et dépendances, situé rez-de-chaussée, rue du Pommier 6. S'y adresser.

Pour le 24 juillet, logement d'une chambre et cuisine. Neubourg 13, plain-pied.

A remettre de suite un logement Ecluse 24, Prix modique. S'adresser au département des finances, Château de Neuchâtel.

A louer, aux Fahys, un logement de 3 chambres et dépendances. S'adresser Etude A.-Ed. Juvet, notaire.

A louer, de suite, au 3me étage, un beau logement de six pièces en plein soleil. S'adresser rue de la Place d'Armes 6, au second.

A remettre, pour le 1er juillet, Place Purry 1, le second étage, soit 2 chambres, cuisine avec eau, chambre à serrer et galetas. S'adr. au magasin.

A louer, tout de suite ou pour Noël, un logement de 5 chambres, terrasse, dépendances. Jouissance du jardin. Belle vue. S'adr. Hôpital 4, 1er étage.

Pour fin juillet, logement de 4 chambres, cuisine et dépendances, jardin, cave, et galerie entourant le logement. Vue sur le lac, à proximité des gares de Bevaix et de Gorgier. S'adresser à M. René Marson, à Derrière-Moulin.

CHAMBRES A LOUER

A louer deux jolies chambres meublées, indépendantes. Faubourg du Lac 8.

A louer une chambre meublée, à une ou deux personnes de toute moralité, de préférence à des personnes qui prendraient la pension. — A la même adresse, on demande quelques bons pensionnaires. S'adr. rue de l'Hôpital 9, 2me étage, chez M. Guillod.

873 A louer, à une personne âgée et tranquille, chambre au soleil, à Cormondrèche. S'adr. au bureau du journal.

Chambre meublée, à louer. Rue des Moulins 16, passage de la fontaine.

On offre à louer, dès le 1er juillet prochain, une grande pièce à deux fenêtres, située au centre de la ville, à un rez-de-chaussée et pouvant être utilisée comme bureau. S'adresser à M. Paul Seiler, imprimeur, rue du Seyon ou Place Piaget 9.

Chambre avec balcon et pension si on le désire, rue Pourtalès 7, 2me étage.

817 **Une jolie chambre meublée, à fr. 15 par mois.** S'adresser au bureau du journal.

767 Deux grandes chambres meublées, contiguës et indépendantes, avec jardin. Pension si on désire. S'adr. au bureau d'avis.

Deux mansardes meublées, à louer tout de suite, rue Pourtalès 8, 3me étage.

Jolies chambres et pension si on le désire. Industrie 15, 2me étage.

Pour le 1er juillet, jolie chambre meublée, Ecluse 15, au 1er étage.

Belle chambre meublée, Evole 3, 1er étage, à droite.

Jolie chambre meublée avec pension soignée, rue Coulon 2, 3me étage.

LOCATIONS DIVERSES

A louer, pour Noël 1893:

un beau magasin

9, RUE DU TRÉSOR, 9

Même maison : **un logement de 4 chambres et cuisine,** à remettre de suite ou pour Noël. S'adr. au magasin Barbey.

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer une chambre meublée, indépendante. Ecrire sous chiffres L. B. 26, poste restante, Neuchâtel.

Deux personnes seules cherchent pour le mois de juillet prochain, dans une maison tranquille, un petit appartement de deux pièces et dépendances, situé aux abords de la ville, avec vue sur le lac.

Adresser les offres Etude Guyot, notaire, Môle 1.

OFFRES DE SERVICES

Une jeune Allemande de 22 ans (Suttgart), cherche une place de bonne-volontaire dans une bonne famille. S'adr. par écrit à Mme M. Scheren, rue du Musée 5.

Un jeune homme de 22 ans, sachant conduire et soigner les chevaux, cherche une place. S'adr. à Aug. Roth, rue Saint-Honoré 12.

Une jeune fille, qui connait le service, cherche à se placer comme sommelière dans un bon café-restaurant. S'adr. à Mme Disler, rue Fleury 1.

Une fille de 24 ans cherche place pour tout faire dans un ménage. Elle désire entrer tout de suite. S'adr. chez Mme Richard, Grand'rue 10, 3me étage.

Une fille de 20 ans cherche à se placer, pour le commencement de juillet, comme femme de chambre ou pour faire tous les travaux d'un ménage sans enfants. S'adr. Coq d'Inde 8, 3me étage.

Pour le 15 juillet, une jeune fille de bonne famille cherche une place pour aider dans un petit ménage. On ne demande point de gage mais un bon traitement. Adresser les offres à J. Helfer, pharmacien, à Unterkulm.

Une domestique, recommandée par ses maitres, cherche à se placer pendant les vacances, soit du 7 juillet à la fin d'août. S'adresser Môle 6, 3me étage.

Pour une fille de 15 ans, du canton de Zurich, sortant d'une bonne famille bourgeoise et ayant été à l'école secondaire, on cherche une place comme volontaire dans une famille de la ville ou du canton. S'adresser pour renseignements rue P.-L. Coulon 12, 3me étage, Neuchâtel.

Une jeune Allemande cherche une place comme bonne d'enfants, ou dans une famille où elle pourrait apprendre le français. S'adresser à Mme Anna Konig-Muller, Köniztrasse 26, Berne.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

874 On demande une jeune fille, sachant un peu le français, de bonne conduite, pour servir dans un café. S'adr. au bureau du journal qui indiquera.

Une famille de la Suisse allemande **cherche** une

FILLE

de 15 à 16 ans, comme aide de ménage. Bonne occasion pour apprendre l'allemand. Ecrire sous chiffre **Sch. 345 Q.,** à **Haasenstein & Vogler, à Schaffhouse.**

845 Dans une campagne, pour une dame seule, on demande une cuisinière de 30 à 40 ans, sachant tenir un ménage soigné. On exige surtout un bon caractère et une parfaite moralité. S'adresser au bureau du journal.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

876 On cherche un bon ouvrier boulanger, connaissant à fond son métier. Inutile de se présenter sans de bons certificats. S'adr. au bureau de la Feuille.

A l'Usine des Gorges du Seyon, à Valangin, on demande de suite un scieur. Conditions favorables.

MANUFACTURE & COMMERCE DE PIANOS

Magasin de Musique et Instruments

G. LUTZ FILS

Place du Gymnase, NEUCHATEL

On offre un grand choix de pianos des fabriques BLUTHNER & FRANKE de Leipzig; W. BIESE, NEUMEYER, NIEBER, C. OTTO, MATZ, de Berlin; BERDUX, NAGEL, de Heilbron, ainsi que de ma fabrication, pour la **vente et la location.**

PIANOS D'OCCASION — ÉCHANGE — GARANTIE

Réparations et accords de pianos et harmoniums.

Instruments de musique à cordes et à vent; **cordes et fournitures.** — Réparations.

Vente et abonnement de musique, classique et moderne.

Edition Peters, Litolf, Breitkopf et Härtel, etc., etc.

Prix modérés. — Facilités de paiements.

ALFRED DOLLEYRES

NEUCHATEL

Coutils Grand choix pr vêtements de messieurs et enfants, à **1.45, 1.55**

Batistes pour robes et blouses en 50 superbes dessins, à **90 & 75c**

Lawn Tennis 25 dessins, depuis **1.60**

Mousseline laine pure laine et grand teint, 1re qualité, **95, 1.10, 1.25**

Jaconas pour robes et blouses de dames, 12 dessins, **1.35**

Grenadines noires et tissus noirs à jour pour robes

chez Alfred DOLLEYRES, 11, Epancheurs

MALLES et VALISES

Magasin GUYE-ROSSELET

Grand'rue — **NEUCHATEL** — Grand'rue

Malles spéciales pour émigrants.
» cabine, pour l'Exposition de Chicago.
» chapelières.
» doubles, dites pour domestiques.
» pour officiers, ordonnance fédérale.
» pour voyageurs de commerce.
Sacs de voyage, dans tous les genres.
Sacs pour touristes, Gibecières, Trousses.
Porte-monnaie, Ceintures, etc., etc.

SPÉCIALITÉ — PRIX MODÉRÉS — VENTE DE CONFIANCE

20 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

LE MARI D'AURETTE

PAR

HENRY GRÉVILLE

Qu'il était joli, le Nid, dans la transparence de l'après-midi d'été! Les coteaux baignés dans une brume bleuâtre, légère comme un voile d'épousée, faisaient un cadre si bien approprié à la belle rivière sinueuse; les bouquets d'arbres dans la vallée, groupés comme dans un parc immense, tachaient si bien de sombre les claires prairies peuplées de bétail indolent!

— Non, je ne pourrais pas quitter le Nid, se dit Aurette; j'y vivrai avec ma pensée, jamais seule maintenant, et plus tard, il en sera ce que Dieu voudra.

Ses fleurs lui faisaient fête; elle ne s'était jamais crue si riche de parfums et de couleurs; son vieux chien Bruno, rajeuni de la voir, se dressa comme autrefois pour lui mettre ses pattes sur les épaules.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

— Il te prend dans ses bras, Bruno, dit Jean émerveillé; voilà bien longtemps que ça ne lui était pas arrivé; faut-il qu'il soit *content*!

Bien content, en effet, le vieux Bruno; Aurette n'avait pas pensé que le pauvre chien pût tant souffrir de son absence; ses gens lui dirent qu'il avait passé les quatre tristes journées couché devant la porte du salon, sans vouloir manger. On l'avait nourri avec du lait qu'il avait bu avec avidité, refusant tout le reste.

— Cela te fait donc plaisir de me revoir, Bruno? dit Aurette attendrie. Il remua la queue en la suivant de son grand pas allongé, le museau dans la main qu'elle laissait pendre et, lorsqu'elle s'arrêtait, s'asseyant en face d'elle pour la regarder d'un air caressant. Jean, pensif s'arrêta devant la bonne bête:

— C'était ton ami avant moi, dis, tante Aurette? Je veux dire avant que je vienne ici. Il est plus vieux que moi?

— Pas de beaucoup, un an peut-être, ou dix-huit mois. Mais neuf ans, c'est déjà vieux pour un chien.

— Alors, il ne vivra plus longtemps?

— Je ne sais pas; on a vu des chiens vivre jusqu'à vingt ans.

— Vingt ans... quand j'aurai vingt ans, je serai un jeune homme... Et toi, tante Aurette, quel âge auras-tu?

— J'avais vingt-quatre ans quand tu es né, Jean, compte toi-même.

L'enfant resta un instant silencieux.

— Mais tu seras toujours jeune, toi, et toujours jolie! Est-ce que maman était jolie?

— Oui, répondit Aurette, saisie par cette évocation soudaine de la beauté capiteuse de la jeune mère, morte si tôt.

— Et bonne... tu es bonne, toi; elle était bonne, maman?

— Elle t'aimait, fit Aurette en abaissant sur l'orphelin son regard miséricordieux, qui avait pardonné depuis bien longtemps.

— C'est drôle qu'on meure! fit Jean, en regardant le chien, alors allongé sur le sable, le museau sur ses pattes de devant; on meurt, on laisse des enfants sans mère et sans père... ton père est mort aussi, mon grand-papa... je l'aimais bien; et Bruno mourra... Et quand je serai à Saint-Cyr ou à Polytechnique, tu n'auras plus personne... tu seras toute seule, tante Aurette... Ce ne sera pas gai!

— C'est si loin, mon Jean! fit Mlle Leniel en souriant, quoiqu'elle eût pâli devant cette évocation de son avenir dans cette bouche enfantine. N'y pensons pas. Il peut arriver tant de choses d'ici-là!

— Tant de choses! Quelles choses? Qu'est-ce qui pourrait arriver?... Dis donc, tante Aurette, pourquoi ne t'es-tu pas mariée?

C'en était trop pour la pauvre fille, après les combats qu'elle venait de soutenir: sentant les pleurs l'aveugler, elle se leva, détourna la tête en feignant de regarder au loin, et ferma les yeux. Mais la vigilance de Jean ne se laissait pas tromper; il avait deviné la lutte intérieure, et, avec la persistance de son âge, il voulait savoir; prenant la main de sa tante, il répéta:

— Pourquoi, dis? tante Julia s'est bien mariée, et elle est plus jeune que toi... mais pas si jolie, oh! non.

Aurette avait retenu ses larmes, étouffé le sanglot qui lui serrait la gorge. Elle fit un nouvel effort et répondit:

— Ton grand-père était malade, il ne pouvait rester seul; puisque tante Julia se mariait, il fallait bien quelqu'un pour le soigner; tu vois que je ne pouvais m'en aller.

Jean la regardait, tenant toujours sa main; après un instant de méditation, il dit doucement:

— Alors, tu t'es dévouée? Et maintenant, tu ne veux pas te marier non plus; c'est à cause de moi, peut-être?

— Mon Dieu! Jean, où vas-tu chercher ces idées-là? fit Aurette presque effrayée.

— Je ne les cherche pas, répondit-il naïvement, elles viennent toutes seules. C'est que je pense, vois-tu, je pense beaucoup.

— Tu penses trop; il ne faut pas penser tant que cela à des choses au-dessus de ton âge. Plus tard, il en sera temps.

— Arrangez ça! fit Jean avec sa malice enfantine: les professeurs vous disent: « Surtout, réfléchissez! » et ma tante Aurette dit: « Surtout, ne pense pas! »

— Ce n'est pas aux mêmes choses, dit-elle avec un doux reproche dans la voix.

— Si, si! c'est in-con-ci-liable! chantonna Jean en se mettant à quatre pattes pour caresser le front poilu de Bruno; in-con-ci-liable! Voilà un mot utile! On trouve ça dans les dictionnaires; inconciliable, ça veut dire des choses qui ne peuvent pas aller ensemble... Est-ce que tu serais inconciliable avec M. Villandré, dis?

— Jean! fit Aurette scandalisée.

— Dame! vous étiez bons amis le jour de l'orage, quand j'ai été... enfin, quand j'ai été bête; et depuis, vous vous regardez comme des chiens de faïence!

— Nous n'en sommes pas moins bons amis, expliqua Mlle Leniel, non sans une certaine difficulté; mais les grandes personnes ne sont pas comme Bruno ou mon neveu Jean...

— Elles n'ont pas besoin de se mettre à quatre pattes ni de s'embrasser pour montrer qu'elles s'aiment bien, conclut Jean, avec la raillerie misérieuse qu'il tenait de sa mère. Ce serait drôle, en effet... Allons, Bruno, nous ne sommes pas des grandes personnes, nous! Viens faire une partie!

Une demoiselle d'âge mûr, de la Suisse française, parlant l'allemand et ayant l'habitude de l'enseignement, cherche une place de confiance auprès de jeunes filles ou comme dame de compagnie. S'adresser à Mme Rychner-Lambelet, Chalet du Plan 6, Neuchâtel.

APPRENTISSAGES

Un jeune homme, Suisse allemand, cherche au plus tôt une place d'apprenti dans un commerce de la ville ou des environs, où il aurait l'occasion d'apprendre le français. Il devrait être nourri et logé chez le patron. S'adr. à M. Paul Matile, à Cortaillod, qui donnera tous les renseignements.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Perdu samedi soir, en ville ou sur le parcours de la route de la Gare, une broche argent avec inscriptions. La rapporter contre bonne récompense au café de tempérance, aux Terreaux.

Objet perdu

Perdu, entre Montmirail et la Tène, une montre de dame en argent, avec chaîne. La rapporter contre récompense à Montmirail.

879 On a perdu samedi soir, depuis la rue du Seyon au Rocher, un carnet d'ouvrage qui porte le nom du fabricant et celui de l'ouvrier. Le rapporter au bureau d'avis contre récompense.

AVIS DIVERS

Mme COULAZ, repasseuse, informe son honorable clientèle et le public qu'elle a transféré son domicile **Industrie 25, 1er étage,** et se recommande pour tout ce qui concerne son métier, soit chez elle ou en journée.

ATTENTION

Mlles GODET, rue Saint-Honoré n° 1, prient instamment celles de leurs abonnées qui comptent quitter la ville cet été, de bien vouloir leur rapporter avant de partir, contre échange, les cahiers de musique arriérés, afin de n'en pas arrêter la circulation.

A la même adresse, un **excellent piano neuf,** à un prix très avantageux.

CERCLE DU MUSÉE

Les dîners d'été, à 1 fr. 50 le couvert, vin à part, ont recommencé. Ils sont servis à midi et quart précis.

AVIS

Le soussigné informe son honorable clientèle, MM. les architectes et entrepreneurs et le public en général, **qu'il a transféré son atelier de serrurerie rue du Rateau et rue de la Raffinerie.**

Par la même occasion, il se recommande.

Antoine AMODEY,
serrurier.

Louis SCHÆNZLI, entrepreneur, a transféré son domicile de la rue Pourtalès à la

Route de la Gare n° 11.

PENSION-FAMILLE

Parcs 13, Villa Surville, Neuchâtel.

Union internationale
DES
AMIES DE LA JEUNE FILLE

Le **Bureau de placement pour l'étranger, à Neuchâtel,** Faubourg de l'Hôpital 34, sera fermé pendant les mois de juillet et d'août. Les jeunes filles qui désirent être placées pour l'automne doivent se présenter encore ce mois-ci, munies de leurs certificats et photographie, le jeudi, de 10 heures à midi.

Pendant les vacances, les communications par écrit doivent être adressées au Bureau, Faubourg de l'Hôpital 34, rez-de-chaussée.

Maladies des yeux

Le **Dr VERREY,** médecin-occuliste, à Lausanne, reçoit à **Neuchâtel,** rue de la Treille 3, **tous les mercredis,** de 10 h. à 1 heure.

AVIS MÉDICAL

Le docteur **H. Mauerhofer,** ancien premier assistant à la Maternité de Berne, **spécialiste pour les maladies des femmes (médecin-accoucheur),** s'est établi à **Peseux,** domicile du docteur Paris.

TÉLÉPHONE

Consultations de 11 heures à midi, et de 1 1/2 à 2 1/2 heures.

AVIS MÉDICAL

Le docteur **Jacques DE MONTMOLLIN** a transféré son domicile **Ruelle Vaucher n° 6 (La Luzernière).**

— TÉLÉPHONE —

ÉCHANGE On cherche à placer, pendant les vacances (août et septembre), un jeune homme, et, pendant une année, une jeune fille sachant bien coudre, dans un ménage du canton, pour apprendre le français. On prendrait en échange deux jeunes gens pour la même durée de temps. S'adresser au restaurant Ab-Egg, à Schwytz.

Docteur G. ROSSIER

privat-docent, médecin-spécialiste pour les **accouchements** et la **gynécologie, Lausanne, square de Georgette 1.**
— TÉLÉPHONE. (H-7618-L)

CONSULTATIONS : Tous les jours, de 2 à 4 h., sauf les samedi et dimanche.

Consultations gratuites : Mardi et vendredi, de 1 à 2 h., place Pépinet 7.

H. GANGUILLET

médecin-chirurgien-dentiste

a transféré son domicile **rue des Terreaux 8;** entrée par la cour, au-dessus de la banque de MM. Bovet & Wacker.

Une bonne famille désire placer en pension, à la campagne, pendant les vacances, deux garçons de 7 et 9 ans. Des soins entendus et une surveillance soutenue sont demandés. Adresser les offres sous B. 866 au bureau du journal.

AVIS

Toutes personnes qui ont des réclamations à faire à l'hoirie de dame **Adeline Henry, née Godet, à Cortaillod,** sont priées de les remettre à M. A. Perregaux-Dielf, notaire, à Boudry, jusqu'au 10 juillet 1893.

Madame PFAFF et ses enfants expriment leur profonde reconnaissance à toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper.

Changement de domicile

J.-G. MEYER, professeur, a transféré son domicile **rue du Temple-Neuf 16, 2me étage,** où il continuera à donner des leçons de langues et de mathématiques.

Il prend aussi des pensionnaires.

Mme UMBRICHT, courtepointière, à Saint-Blaise, sa recommande à l'honorable public de la localité et des environs pour remontage de matelas, confection de rideaux, literie, garnissage de poussettes, etc.

TONHALLE (Chalet de la Promenade)

MARDI 27 JUIN 1893
à 8 1/2 h. précises

GRAND CONCERT

DONNÉ PAR LA

Musique de la ville de Lugano
(50 exécutants)

ENTRÉE : 50 centimes.

— Programmes à la caisse. —

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesses de mariage.

Rectification. — Charles-Philippe Seyboth, négociant, Français, domicilié à Zurich, et Blanche-Alice-Emilie Perrenoud, de Neuchâtel, y domiciliée.

Piétro Picco, maçon, Italien, et Anna-Elisabeth Pfisterer, brocheuse, Neuchâteloise; les deux domiciliés à Neuchâtel.

Naissances.

24. Enfant du sexe masculin, né-mort, à Jean-André Pauchard, manœuvre, et à Célina née Pillonel.

26. Jeanne-Louise, à Auguste Senn, serrurier, et à Louise née Lüthi.

Décès.

21. Charles Pelli, manœuvre, Italien, né le 24 août 1835.

22. Adolphe Derendinger, charretier, Soleurois, né le 30 octobre 1865.

22. Elise-Marianne Hubler, ménagère, Bernoise, née le 10 avril 1833.

22. Marie née Chervet, ménagère, veuve de Jacob Badiale, Italienne, née le 26 octobre 1823.

22. Jérôme-Léger Persoz, horloger, époux de Julie-Adèle Moser née Dubois, Français, né le 21 septembre 1832.

23. Jean-Pfaff, horloger, époux de Maria-Barbara Eberspächer, Neuchâtelois, né le 6 février 1834.

23. Louis-Onésime Vaucher, contremaître d'usine, Neuchâtelois, né le 19 septembre 1855.

LISTE DES ÉTRANGERS

GRAND HOTEL DE CHAUMONT

M. Léopold de Pourtalès, Allemagne.
Miss Marion Daniell, Angleterre.
M. et Madame Piquet, France.
Miss Errington et suite, Angleterre.
M. W. C. Bosman, Hollande.
Mme Bosman, Hollande.
Miss. Arkwright et suite, Angleterre.
Miss. F.-M. Hill, Angleterre.
Miss Lucy Côtes et suite, Angleterre.
M. et Mme Pelzer, Allemagne.
M. Georges Gaget, Suisse.
M. Albert Hörni, Suisse.
Miss Marie Summer, Angleterre.
M. Henri Stauffer, Suisse.
M. Ferdinand Wiesand, Suisse.
Dr Bernhard, France.
M. W. Bowlby, Angleterre.
M. et Mme Mein, »
Mme Sinner et famille, France.

NOUVELLES POLITIQUES

France

M. Carnot, qui trouve Fontainebleau trop éloigné de Paris, ira se reposer à Marly-le-Roi dans un château mis à sa disposition par Mme Boissaye, veuve d'un ami intime de son père. Il partira cette semaine et ne quittera Marly pour Fontainebleau qu'à la séparation des Chambres.

— Norton est poursuivi pour faux et Ducret pour faux et usage de faux. La confrontation des deux accusés n'a été qu'une suite de démentis, d'apostrophes violente, de menaces et d'insultes entre les deux complices.

On espère obtenir de Ducret le nom de la personne qui a fourni l'argent livré à Norton.

Allemagne

Le gouvernement a perdu tout espoir de conclure un traité de commerce avec la Russie. Le général de Werder a reçu l'ordre d'interrompre les négociations.

— Dès le début de la session du Reichstag et du Landtag prussien, des crédits importants seront demandés pour parer au manque de fourrages, qui menace l'agriculture d'une véritable catastrophe.

Italie

A la Chambre des députés d'Italie, s'est ouverte samedi la discussion du projet de loi sur les banques. On sait les critiques que ce projet a rencontrées non seulement au Sénat, mais à la Chambre des députés. La fusion de la Banque nationale avec les deux Banques toscanes proposée par le gouvernement, n'a pas seulement à lutter avec les oppositions de principe hostiles à cette réforme, mais il se mêle encore un élément purement politique à cette hostilité. L'extrême gauche et l'extrême droite en particulier entendent ne voter aucune réforme financière avant de connaître le résultat de l'enquête qui, à la suite des malversations découvertes au *Banco di Napoli*, a été ordonnée sur les agissements de certains personnages en vue et de députés très influents. Deux nations ont été présentées dans ce sens, l'une par M. Cavalotti, l'autre par l'ancien président du Conseil, M. di Rudini.

La commission d'enquête a été invitée à dire si les résultats obtenus jusqu'à ce moment lui permettent de croire en toute conscience qu'aucune responsabilité morale dans les scandales des banques ne pèse sur les députés, et que tous les membres de l'assemblée sont dignes de voter la loi. On était très anxieux de la réponse que donnerait à cette dangereuse question M. Mordini, président de la commission d'enquête, et qui jouit d'une grande autorité dans la Chambre.

M. Mordini, — ce qui était à prévoir, — a répondu d'une façon évasive, et il a ainsi sauvé le cabinet qui, au début de la séance, paraissait assez menacé. La motion d'ajournement de M. di Rudini a été repoussée après un court débat. Celle de M. Cavalotti subira évidemment le même sort. Mais ces votes ne permettent pas encore de pressentir le sort que l'assemblée réservera aux projets mêmes de M. Giolitti.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— Dans les milieux maritimes on fait de nombreuses conjectures sur les causes de la perte du *Victoria*, qui sont encore inconnues, et on croit généralement qu'elle a eu lieu pendant une manœuvre de changement de file; on semble attribuer la catastrophe dans l'exécution de ce mouvement au défaut de vitesse du *Camperdown* et à ce qu'il obéit trop lentement à son gouvernail. On dit que l'éperon du *Camperdown* est entré dans deux chambres étanches du *Victoria*.

Cet accident rappelle les différentes catastrophes causées par l'éperon qui, arme de guerre, n'a donné qu'un exemple de sa valeur militaire pendant les hostilités; c'est à la bataille de Lissa, la destruction du *Re-d'Italia* par le *Ferdinand-Max*. Mais pendant des manœuvres en temps de paix, les collisions ont été nombreuses; on cite les désastreux abordages entre la *Thétis* et la *Reine-Blanche*, deux bâtiments français, du *Cerbère* et de l'*Invincible*, deux autres bâtiments de la même marine, de l'*Iron-Duke* et du *Vanguard*, tous les deux anglais et, en 1878, dans la Manche, en face de Douvres, un accident identique à celui du *Victoria* et du *Camperdown*, le cuirassé allemand *Grosser-Kurfürst* qui, frappé par l'éperon d'un autre cuirassé allemand, le *Kœnig-Wilhelm*, coula entraînant avec lui trois cents marins.

NOUVELLES SUISSES

Les troubles de Berne. — Le *Journal du Jura* a reçu de Berne une correspondance qui vaut la peine d'être lue et qui mérite surtout d'être méditée. Elle vise les meneurs, ces habiles gens qui à Berne et ailleurs échafaudent leur popularité par le plus simple des moyens: ils promettent et laissent les autres remplir ces promesses; ils attaquent sans cesse toute autorité qui n'est pas la leur et crient comme des paons lorsqu'on leur attribue les émeutes provoquées par leurs excitations.

Le correspondant mentionné plus haut les juge au reste fort bien; laissons-lui la parole:

« Malgré tout, dit-il, l'émeute de lundi laissera à Berne des traces profondes. Nous craignons qu'elle n'y ait établi pour longtemps la haine de l'ouvrier, notamment de l'ouvrier bernois, qui a été l'élément dominant dans l'émeute.

Il faut bien convenir que la classe ouvrière fait tout pour s'aliéner les sympathies de la population. Depuis tantôt vingt ans, les pouvoirs publics ne s'occupent presque plus que des questions ouvrières, cherchant à améliorer la position, combinant des solutions sociales;

(Voir suite en 4me page.)

L'union des hypophosphites de Chaux et de Soude avec l'huile pure de foie de morue sous forme d'émulsion préparée par la méthode Scott est un progrès thérapeutique de grande valeur.

Chêne Bourg (Genève), 3 mai 1887.

MM. SCOTT & BOWNE,

J'ai prescrit l'*Emulsion Scott* à différentes reprises; je puis dire qu'en général les enfants la prennent avec facilité.

La composition même de l'*Emulsion* est tout à fait heureuse, et sa digestibilité n'a, selon mes essais, rien laissé à désirer. G. HALDIMANN,
Docteur-médecin et chirurgien.

L'EMULSION SCOTT d'huile pure de foie de morue aux hypophosphites de chaux et de soude préparée par MM. Scott & Bowne, chimistes à New-York, est agréable au goût et facile à être digérée même par les estomacs les plus faibles.

Grands flacons, **5 Fr.** — Petits flacons, **2 Fr. 50.**

Dépôts en Suisse dans toutes les pharmacies.

Fortes réductions de prix dans la liquidation
des articles suivants :

Etoffes pour Vêtements et Tabliers, garanties au lavage, à 35 cts. le mètre. — *Mousseline, Mousselinettes et Beiges à 45, 65, 75, 85, 95 le mètre.* — **Etoffes pour Robes, Jupons et Blouses à 75, 95, 1.05 le mètre.** — Soldes de coupons en étoffes à laver, en laine et coton, à 22, 25 cts. le mètre. — Etoffes pour Messieurs et garçons, excellentes qualités à 75, 95, 1.25 et 2.95. — **Cheviots, Buxkin et Etoffes pour Pardessus, le mèt. de 2.45 à 4.95.**

Œttinger & Ce, Centralhof, **Zurich.**

Envoi franco à domicile des Etoffes et échantillons en liquidation.

Cinq cents médecins ont donné en expressions hautement reconnaissantes leur opinion touchant les Pilules suisses du pharmacien *Richard Brandt, existant déjà depuis* 14 ans, qu'ils déclarent être le purgatif le meilleur, le plus sûr, le plus éprouvé et dont l'action est la plus exempte de phénomènes accessoires. Aucun remède analogue n'a jamais rencontré à pareil degré l'approbation et la recommandation des médecins. Toutes les fois qu'il s'agit d'obtenir des évacuations régulières sans nuire au corps, on prendra donc les véritables Pilules suisses du pharmacien Richard Brandt, avec la croix blanche sur fond rouge (*ne se vendant qu'en boîtes de fr. 1.25 dans les pharmacies*), et rien d'autre.

L'enfant et le chien se roulèrent pendant quelques instants; mais Bruno, lassé, quitta bientôt le jeu et revint s'asseoir en contemplation devant sa maîtresse, pendant que son camarade se consolait avec une bonne dose de barre fixe.

XIV

Deux jours s'écoulèrent sans incident; le matin du troisième, Aurette reçut un mot de Lucile lui annonçant sa visite pour le lundi suivant. L'ancienne chambre de Julia fut préparée pour elle, et Mlle Leniel y donnait un dernier coup d'œil, lorsque Mme Thomasset apparut au bout de l'avenue. Elle était à pied, son ombrelle fermée à la main, et ne paraissait pas plus s'émouvoir de la chaleur que si le soleil ne se fût point montré depuis huit jours. Aurette qui l'avait vue par la fenêtre, s'empressa de descendre, non sans se demander ce qui lui valait cette aubaine.

— Cela vous étonne de me voir, n'est-ce pas? fit la vieille dame avec un bref signe de tête; je voulais vous parler; soyez tranquille, je ne resterai pas longtemps.

Avec deux ou trois phrases de politesse, Mlle Leniel emmena la visiteuse au salon et la fit asseoir.

— Voilà ce que c'est, dit Mme Thomasset après avoir tout inspecté autour d'elle, comme c'était son habitude; je vais m'en aller à ce couvent de dames nobles, dont je vous ai parlé, vous savez? Elles ne sont pas toutes nobles, mais elles sont toutes distinguées, très distinguées.

Elle croisa ses deux mains sur son genou, avec une profonde satisfaction. Aurette la regardait et l'écoutait, non sans une certaine curiosité.

— J'y vais demain, continua Mme Thomasset; j'ai arrangé mes affaires, j'ai vendu toutes mes poules; d'ailleurs, en cette saison, elles ne pondent plus guère, et les poulets sont encore bien maigres: c'était le moment de nous séparer. Donc, j'ai arrangé mes affaires. Qu'est-ce que vous dites de ça?

Aurette, fort embarrassée de la question, ne trouva absolument rien à répondre, ce qui parut fort scandaliser la vieille dame.

— Comment! vous ne m'en faites pas compliment? dit-elle en levant très haut les sourcils.

— Il faudrait, pour cela, savoir de quelle façon vous les avez arrangées, madame, répliqua Aurette retrouvant la parole à cette attaque directe, et c'est ce que je ne saurais me permettre de vous demander.

— Bien répondu, approuva Mme Thomasset, en ramenant ses sourcils à leur situation normale. Eh bien, après réflexion, je ne vous le dirai pas, ce n'est pas la peine. Seulement, je voulais vous voir avant de m'en aller. Vous vous êtes bien conduite avec ma nièce quand elle s'est mariée, vous savez!

— Je ne mérite pas cet éloge, madame, fit Aurette avec un peu d'amertume.

— Si, vous vous êtes bien conduite; mon neveu aussi s'est bien conduit, très bien. Et puis, je viens de passer quelques jours chez Lucile, pendant que son mari n'y est pas; je n'aime pas les militaires, je vous l'ai dit, je crois? Mais celui-là n'est pas trop mal... il est mieux que je ne pensais.

— Vous ne l'avez pas vu, puisqu'il est absent, vous n'en savez rien! faillit dire Aurette; elle se tut, pensant qu'il serait plus sage d'écouter que de discuter.

— Lucile est très heureuse avec lui, ça se voit. Quel drôle de goût! Enfin, chacun a le sien, n'est-ce pas? Donc, ce mariage a bien tourné. J'en suis bien aise. Cela me mettra l'esprit en repos quand je serai là-bas, au couvent des dames nobles.

— Égoïste! pensa Aurette sans le dire.

— C'est de mon neveu que je voulais vous parler, reprit Mme Thomasset. Je suis contente de Lucile, elle a engraissé, cela lui va bien. Mon neveu maigrit; cela lui va bien aussi, mais je ne suis pas contente de lui. Je n'aime pas à voir maigrir le monde; quand mes poulets maigrissent, c'est qu'il y a quelque chose qui ne va pas.

Aurette avait changé plusieurs fois de couleur pendant ce discours en apparence incohérent; l'œil de Mme Thomasset, heureusement, continuait à inspecter les murs du salon.

— Je me figure, reprit-elle, que mon neveu s'ennuie, depuis que sa sœur est mariée. Ils avaient l'habitude d'être ensemble, c'était plus gai. Lucile a son mari, elle ne s'ennuie pas, naturellement; mais Noël, ce n'est pas la même chose. Est-ce que vous ne croyez pas qu'il s'ennuie, vous?

— Je n'en sais absolument rien, fit la malheureuse Aurette. Il est possible que la solitude, en effet...

— N'est-ce pas? C'est ce que je me suis dit. Au fond, voyez-vous, Noël devrait se marier.

Mlle Leniel n'avait pas prévu ce coup; elle réprima un tressaillement, mais ne put s'empêcher de pâlir; Mme Thomasset, en ce moment, regardait par la fenêtre.

— Un homme, c'est absolument incapable, déclara-t-elle avec autorité; ça ne sait gouverner ni une armoire ni une cuisine, ça n'a idée de rien! — Elle haussa les épaules avec un dédain suprême. — Il faut une femme pour mettre de l'ordre là dedans; autrement, ça ne sait même pas ce que ça mange! Noël devrait se marier. Vous dites?

(A suivre.)

on protège l'ouvrier contre le patron, jusqu'à rendre celui-ci responsable de presque tous les accidents; on favorise l'apprentissage et l'enseignement professionnel; on prépare l'assurance générale, qui profitera surtout à l'ouvrier. Et l'ouvrier s'insurge, et l'ouvrier maltraite la police lorsqu'elle exécute l'ordre de ses supérieurs; il s'insurge contre les lois, contre la police.

Les meneurs ont beau protester de l'innocence des sociétés ouvrières organisées et jeter la faute sur quelques obscurs fantoches. Lors même que l'on ne saurait pas pertinemment, ce qui paraît prouvé aujourd'hui, que les meneurs sont les auteurs intellectuels, les instigateurs de l'émeute, on n'empêchera jamais la population d'imputer tous les désordres qui se produisent à la classe ouvrière tout entière. C'est extrêmement regrettable. Mais, encore une fois, à qui la faute? Si les associations ouvrières n'ont pas trempé dans l'émeute, si elles repoussent toute solidarité avec les malfaiteurs, pourquoi leurs organes, c'est-à-dire ceux qui ont l'habitude de prendre la parole pour elles, pourquoi le député Steck et les professeurs Reichel et Vogt demandaient-ils aux autorités municipales de mettre en liberté des individus pris en flagrant délit d'attaque à main armée contre la propriété et contre de paisibles citoyens? Pourquoi venaient-ils garantir, à cette condition, la tranquillité publique? Ils savaient bien, cependant, que les auteurs des actes délictueux de lundi matin n'ont pas été traités autrement que la loi l'ordonne; que des individus quelconques n'appartenant pas à la classe ouvrière auraient été incarcérés, comme les malfaiteurs en question, s'ils s'étaient rendus coupables des mêmes infractions.

Une autre circonstance contribuera aussi certainement à gâter la cause ouvrière. Quelle est l'origine de l'émeute? La jalousie des ouvriers indigènes contre les Italiens; les indigènes, sous prétexte qu'ils n'ont pas de travail, ce qui est archifaux, voulaient que l'on renvoyât les Tessinois et les Italiens. Mais eux-mêmes réclament le droit au travail. On saura donc dorénavant que le droit au travail, aux yeux d'un grand nombre d'ouvriers, consiste dans la négation du droit au travail de la moitié de la société au profit de l'autre. Le privilège, l'égoïsme, c'est toujours et partout la même chose. Grand Dieu, fais que je puisse vivre commodément, travailler le moins possible, jouir, dût-on prendre le pain d'un pauvre diable comme moi pour me le donner: tel est l'évangile de tous ces doctrinaires qui, au fond, ne pensent qu'à leur propre personne, à leur avantage, à leur bien-être et pour lesquels la prospérité de la classe ouvrière est un vulgaire prétexte.

Tout cela nous montre dans quelle aventure les syndicats obligatoires nous conduiraient. Ah! la belle chose, dans un pays où l'intérêt personnel et l'égoïsme dominent, où règne le principe que l'intérêt général doit se plier aux exigences de l'intérêt particulier.

L'émeute de Berne, comme les désordres de Saint-Imier, ont donné un coup mortel aux syndicats obligatoires. »

Abatage de bétail. — La réunion des adversaires de l'initiative interdisant l'abatage israélite, qui s'est ouverte vendredi au Casino de Berne, sous la présidence de M. Jeanhenry, a été unanime à reconnaître que l'organisation d'un comité central à Berne était désirable. Ce comité réunira les documents capables d'éclairer l'opinion publique et les mettra à la disposition des comités cantonaux, dont il provoquera la création; on a été d'avis que l'agitation devait être entreprise aussi bien dans les cantons indécis que dans ceux qui paraissent acquis à l'interdiction, comme Zurich, Argovie et Berne, et que dans ceux où l'initiative n'a réuni qu'un petit nombre de signatures, Genève, Vaud, Neuchâtel, Valais, Fribourg, Tessin et les Grisons.

Secours mutuels. — La réunion des sociétés de secours mutuels de la Suisse romande a eu lieu dimanche à l'hôtel de ville de Lausanne. 70 délégués environ étaient présents, représentant 4561 mutuellistes du Jura bernois, 2000 du canton de Fribourg, 9323 du canton de Neuchâtel, 2143 de Genève, 1093 du Valais et 8272 de Vaud, soit un total de 27393 sociétaires.

La réunion a décidé la création d'une Fédération des sociétés de secours mutuels de la Suisse romande. Les statuts en ont été adoptés et le comité central nommé. Les membres neuchâtelois qui font partie de ce dernier sont MM. Latour, à Corcelles, L. Muller, à la Chaux-de-Fonds, et Chabloz, au Locle.

L'assemblée a exprimé le vœu que la loi sur l'assurance en cas d'accident ou de maladie, prévue par l'article 34 *bis* de la constitution fédérale, soit adoptée et mise en vigueur le plus tôt possible.

En ce qui concerne le projet de loi sur l'assurance contre la maladie, l'assemblée désire qu'il soit beaucoup simplifié et ne revête pas un caractère bureaucratique; que le principe d'assurance contre les maladies soit obligatoire pour tous et entraîne pour chacun une égalité de devoirs et de droits; —que la loi détermine le minimum d'indemnités que les sociétés doivent avancer.

L'assemblée pense que l'article 162 du projet statuant que les caisses libres d'assurance contre la maladie sont tenues de remplir à l'égard de leurs membres toutes les prestations auxquelles seront somises les caisses communales, sans leur accorder les mêmes éléments de ressources, rend impossible la continuation des sociétés existantes dont le maintien est cependant assuré par l'art. 34 *bis* C. f. L'assemblée demande enfin que dans le cas où les bases du projet seraient maintenues, les caisses libres soient mises au bénéfice des primes qui seront payées aux caisses communales par les employeurs en faveur de leurs employés, ainsi que des subsides qui pourront être imposés, le cas échéant, par la future loi à la Confédération, aux cantons et aux communes, en faveur des caisses d'assurance contre la maladie.

Si les idées ci-dessus n'étaient pas prises en sérieuse considération, l'assemblée ne craint pas d'affirmer que le projet soulèvera une opposition formidable de la part des sociétés mutuelles.

L'assemblée des délégués estime que les sociétés existantes ou à créer devraient être chargées de l'admimistration de l'assurance contre la maladie, et, dans ce but qu'elles doivent être soumises à la surveillance de l'autorité fédérale; qu'une plus grande uniformité devrait être apportée dans l'organisation des sociétés actuelles, tout en leur laissant la plus grande liberté possible; qu'elles devront recevoir indistinctement toutes les personnes qui solliciteront leur admission.

L'assemblée émet enfin le vœu qu'ensuite de l'adoption de la loi fédérale, les avantages qu'en retireront les membres des sociétés de secours mutuels soient supérieurs à ce qui est généralement le cas aujourd'hui et qu'ainsi l'application de l'art. 34 bis de la constitution fédérale constitue un progrès sur ce qui est actuellement.

Berne. — L'*Intelligenzblatt* dit que deux cents maçons italiens et tessinois ont quitté Berne. En conséquence un grand nombre de manœuvres bernois *(Handlanger)* ont dû être licenciés, les travaux étant ralentis.

On constate dans les campagnes bernoises un sentiment non déguisé de colère contre les agitateurs socialistes de Berne, contre les meneurs étrangers principalement. Plusieurs hommes au courant de ce qui se passe dans les campagnes ont déclaré que, s'il survenait de nouveaux troubles à Berne, les paysans accourraient en masse et se chargeraient de rétablir l'ordre. L'autre jour, à la rue d'Aarberg, à Berne, des paysans ont à moitié assommé un ouvrier qui insultait un dragon.

On a contesté le fait que M. Wassilieff ait pris part à l'émeute de lundi. Or, le conseiller national Moser, de Zurich, dépose qu'il a vu à l'assaut contre la tour des prisons un homme ressemblant à Wassilieff, qui lui aurait dit: « Les ouvriers ont raison. » M. Moser déposera dans l'enquête.

— La grande vente organisée à Berne en faveur du monument de Bubenberg a produit plus de 20,000 fr.

— L'association des laitiers des Alpes bernoises vient de recevoir de l'*Union des femmes de France* une importante commande de lait stérilisé destiné aux troupes opérant actuellement au Dahomey.

— La plupart des émeutiers interrogés dans l'enquête le prennent de très haut avec le juge. L'émeute a été la revendication des droits sacrés des travailleurs: si c'était à recommencer, ils feraient la même chose. Wassilieff, en revanche, paraît avoir perdu quelque peu de son aplomb.

Les ouvriers menuisiers de Berne ne se mettront pas en grève, les fonds leur manquent. Il en sera de même des ébénistes qui n'ont que peu de travail.

— Une dame allemande, originaire de Magdebourg, qui était en séjour à Interlaken, avait fait mardi une promenade à l'Abendberg. Au retour, comme elle s'était attardée, elle s'égara dans l'obscurité et tomba du haut d'une paroi de rocher, dans le voisinage de l'Heimwehfluh. On la transporta, grièvement blessée, à l'hôpital où elle mourut la nuit même.

Zurich. — La municipalité de Zurich a pris des mesures spéciales à l'égard des velocemen. Chaque vélocipédiste devra se faire inscrire au bureau de police, où on lui remettra deux plaques portant un numéro; l'une de ces plaques devra être placée devant la machine et l'autre derrière. Il est interdit de traverser les rues à une allure trop vive, et les velocemen pris en contravention devront payer une forte amende.

— Le tribunal militaire de la VIe division a condamné le canonnier Gottlieb Strickler, de Zurich, à quatre mois d'emprisonnement. Strickler avait refusé de donner suite à un ordre de marche l'appelant à un service à Airolo.

Uri. — Nous avons annoncé que l'on avait relevé dans les montagnes d'Uri les traces de toute une famille d'ours. Ce n'était pas une plaisanterie, comme d'aucuns l'ont pensé. Une battue avait été organisée, et deux des plus habiles chasseurs uranais, Léonard Christen et Sébastien Trösch, ont abattu lundi un superbe ours mâle dans la chaine de l'Etzlïalp.

Vaud. — Un pêcheur de Faoug a pris à l'embouchure de la Broie un salut (silure) de 90 livres. La viande de cet énorme poisson a été débitée vendredi au marché d'Avenches, à raison de 50 centimes la livre.

Fribourg. — Le bétail ne se vend pas partout à bas prix. Un fermier fribourgeois du district de la Singine a vendu à un propriétaire hongrois trois génisses de deux ans à 800 francs pièce. Un autre fermier a refusé 1200 francs d'une vache. Il est vrai qu'il s'agissait d'animaux de choix primés à l'exposition agricole qui a eu lieu à Vienne (Autriche) l'année dernière.

Genève. — Mercredi soir, deux garçons bouchers, les nommés Alexis D. et Adolphe Schmidt, engageaient dans un café près des abattoirs un pari de cinq francs de traverser l'Arve à la nage. Tous deux se mirent à l'eau, mais, arrivé au milieu de la rivière, D., voyant que la traversée n'était pas sans dangers, rebroussa chemin et engagea Schmidt à faire de même. Mais celui-ci continua à s'avancer; mal lui en prit, car il fut entraîné par le courant et ne put gagner la rive gauche. Les spectateurs de cette scène lui lancèrent une corde de la passerelle du Bois de la Bâtie, mais le malheureux n'eut plus la force de la saisir. Schmidt disparut bientôt dans les remous de la Jonction, et, malgré toutes les recherches, on n'a pu encore retrouver son cadavre. Schmidt, qui habitait Grand'Rue 46, était d'origine vaudoise et âgé de 36 ans; il laisse, dit-on, deux enfants.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Cultes. — Le Conseil d'Etat a validé l'opération électorale qui a eu lieu les 17 et 18 juin courant dans la paroisse des Verrières et de laquelle il résulte que M. Edouard Monnard a été réélu comme pasteur de cette paroisse, à l'unanimité des 121 votants.

Frontière. — Lundi passé, à quatre heures et demie, les deux frères Jean et Roch Giletti se baignaient derrière la gare de Morteau. Tous deux ne savaient pas nager et ne connaissaient pas la profondeur de la rivière en cet endroit, quinze à dix-huit mètres au moins.

Saisi par le froid et perdant pied, Roch, âgé de vingt-quatre ans, coula au fond de la rivière. Ce n'est qu'à six heures que son corps put être retiré. Ce jeune homme, naturalisé depuis peu, emporte les regrets de toute la population.

Régional des Brenets. — Les recettes de l'exploitation pour le mois de mai dépassent de 110 fr. 44 celles du mois correspondant de 1892.

Brévine, 26 juin 1893.

(De notre correspondant.)

Enfin, la pluie est venue, une vraie bonne pluie pendant plusieurs jours de la semaine dernière, aussi les pâturages roussis ont déjà repris une teinte verte, qui réjouit les yeux. Les citernes sont repourvues d'eau pour plusieurs semaines, les fontaines qui allaient goutte à goutte coulent maintenant à demi-goulot, et l'espoir renaît dans le cœur de nos agriculteurs. La récolte de foin ne sera pas abondante sans doute, mais au moins elle ne sera pas perdue; pour nous qui vivons de foin, c'est bien quelque chose.

Si bienvenue qu'ait été la pluie, les paroissiens nationaux du district du Locle étaient bien aises de la voir s'arrêter dimanche, car l'après-midi de ce jour avait lieu à la Chaux-du-Milieu la réunion annuelle des Eglises nationales du district, qui a réussi cette année au-delà de toute attente. La température un peu fraîche, excellente pour la marche, ne permit pas d'avoir la réunion en plein air, dans le pâturage de la Cornée, comme le projet en avait été formé; elle eut lieu au temple qui ne vit jamais une telle presse; tous les couloirs étaient remplis de bancs supplémentaires ou de personnes debout. M. le pasteur Estrabaud préside; après lui se font entendre MM. Guebhardt, pasteur du Lieu, Blanc, diacre du district, Vivien, pasteur aux Brenets, Cart, pasteur aux Ponts, Vaucher, pasteur à la Brévine, et Ch. Ecklin, pasteur au Locle. Ces discours, où furent plaidées les nobles causes de la solidarité chrétienne, de la tolérance, de l'évangélisation, des Missions, des protestants disséminés, alternaient avec les productions des chœurs mixtes de nos cinq paroisses, et laissèrent à tous la meilleure impression.

Bonne fête où les liens entre les paroisses se resserrent, et où les isolés sentent avec bonheur qu'ils ne sont pourtant pas seuls, et où l'idée de l'Eglise s'affirme et prend corps.

CHRONIQUE LOCALE

Industrie. — M. Spahlinger, vice-consul d'Espagne à Genève, nous prie d'informer nos lecteurs que les personnes désireuses d'exposer leurs produits à l'exposition internationale et universelle à Madrid, en 1894, trouveront tous les renseignements désirables au vice-consulat d'Espagne à Genève.

Fête fédérale du Grütli. — La cantine destinée à la fête fédérale du Grütli est maintenant complétement édifiée et couverte de toile goudronnée au lieu de tuiles. Elle a les mêmes dispositions que celle qui fut élevée pour l'Exposition fédérale d'agriculture. C'est dire qu'elle est spacieuse et excellemment ordonnancée quant aux aménagements intérieurs et extérieurs.

Ce bâtiment temporaire aura ceci de particulier qu'il sera garni intérieurement et extérieurement de réclames affiches qui ne laisseront pas de tirer l'œil des visiteurs. Nous savons d'autre part que les différents comités se réunissent hebdomadairement et font preuve de la plus grande activité. Tout nous porte à augurer un plein succès pour nos amis grutléens qui, nous n'en doutons pas, seront reçus à bras ouverts par les habitants du chef-lieu, à quelque parti qu'ils appartiennent. Nous rappelons au public que le programme comporte trois fêtes parallèles: *chant*, *gymnastique* et *tir*. *(Communiqué.)*

Concert. — On n'a pas oublié que la Musique de Lugano donne un concert au Chalet ce soir. Le programme, que nous venons de parcourir, promet de la variété aux amateurs.

Musique militaire. — Hier soir la Fanfare italienne et plusieurs sociétés de la ville se sont transportées à la gare pour recevoir la Musique militaire, revenant du concours fédéral de Soleure avec la IIme couronne. Saint-Gall avait eu la Ire. Il y avait 25 sociétés concurrentes dans le concours pour musiques militaires. (La musique de Lugano, que nous entendrons ce soir, a eu la IIme couronne au concours des harmonies; la Ire est échue à une société de Zurich.)

Un nombreux public se pressait sur le parcours adopté par le cortège qui est descendu de la gare; quantité de flammes de Bengale ont éclairé la marche de notre Musique militaire à qui le résultat du concours de Soleure permet la plus légitime fierté. Les sociétés ont achevé la soirée dans une réunion familière au Chalet, où des allocutions ont été prononcées, entre autres par MM. Eug. Borel, P. Benoit, etc. C'est de tout cœur que nous joignons nos félicitations à celles que les orateurs ont présentées hier à la Musique militaire.

Choses et autres.

Anecdote normande. — Certain boulanger, parfaitement à son aise, prenait le beurre dont il usait à un paysan des environs. Un jour, il lui sembla que les boules de beurre qui devaient peser trois livres chacune, n'avaient pas le poids convenu; il se mit donc à les peser, et à chaque livraison il constata plus ou moins de déficit. Notre homme perdit patience et porta plainte contre son vendeur.

Le juge les fit comparaître à son tribunal.

— Avez-vous des balances? demanda-t-il au vendeur.

— Oui M. le juge.

— Et des poids?

— Je n'en ai pas.

— Comment alors pouvez-vous peser votre beurre?

— C'est simple, répondit le paysan. Depuis que le boulanger m'achète du beurre, je prends mon pain chez lui; la miche est de trois livres, c'est son pain qui me sert de poids pour peser mon beurre. Si le poids n'y est pas, c'est sa faute et non la mienne.

Inutile de dire que le paysan fut acquitté. Mais dès lors le boulanger fit si bon poids à son pain que notre homme fut obligé d'avoir recours à un autre moyen pour ne pas trop perdre sur son beurre.

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 26 juin.

Le Conseil municipal de Berne s'est réuni lundi, après-midi, au Casino, dans une séance extraordinaire, pour entendre les communications du Conseil administratif au sujet des troubles du 19 juin. Environ quatre-vingts membres étaient présents. Le président du Conseil de Ville, le colonel Muller, fait un exposé clair et impartial des diverses phases de la journée et justifie la façon d'agir des autorités communales et les mesures prises en la circonstance. Le professeur Reichel, socialiste, cherche à démontrer que l'association ouvrière est complètement étrangère aux événements et n'a pris aucune part au plan des émeutiers. Il essaie de justifier l'attitude de Wassilieff et d'incriminer la police.

Le directeur de la police, M. Scherz, proteste contre ces allégations et démontre que la conduite du corps de la gendarmerie a été très correcte. M. Scherz a ajouté quelques détails. Il en résulte que, sur 74 accusés, 24 ont subi ensemble 100 condamnations pénales. Æby, un des principaux meneurs, en aurait 12 à son actif. D'après M. Scherz, on a la certitude qu'à sept heures du soir, M. Wassilief se trouvait auprès des ouvriers et, comme ceux-ci voulaient se retirer, il les aurait engagés à n'en rien faire, leur assurant qu'ils allaient être soutenus. Le conseil a approuvé les mesures prises à l'unanimité moins trois voix, celles de MM. Reichel, Siebenmann et Obrecht.

Berne, le 26 juin.

Les ouvriers sont très tranquilles; le travail, qui avait été interrompu jusqu'à samedi dans plusieurs chantiers, va être repris.

Le gouvernement bernois, dans sa séance de lundi matin, s'est occupé de la question du licenciement du bataillon 37. Une décision sera prise mardi. Des troupes d'infanterie et du génie sont entrées lundi en service régulier.

Durant les trois premiers jours de sa détention, Wassilieff avait refusé de prendre aucune nourriture. Le règlement de la prison l'autorise à faire prendre ses repas au dehors. Lundi, M. Wassilieff s'est décidé à accepter le menu du buffet de la gare.

Paris, 26 juin.

M. le docteur Brouardel, qui est commissaire du gouvernement pour la discussion d'un projet de loi relatif à la santé publique, est arrivé à 3 heures à la Chambre.

Il annonce qu'il a reçu une dépêche l'informant que Cornélius Herz vient de mourir.

Rome, 26 juin.

On mande de Rome à la *Correspondance politique:* « L'énergie avec laquelle le gouvernement fédéral suisse a mis fin aux actes de violence commis par les socialistes de Berne contre les ouvriers italiens dans la journée du 19 courant, a été constatée avec une vive reconnaissance par tous les cercles politiques de l'Italie et a fortifié les sympathies qui existent dans le pays pour la Suisse. Le gouvernement italien a fait exprimer au Conseil fédéral ses remerciements à ce sujet. »

Monsieur et Madame James Perret-Steudler et leurs enfants; Monsieur et Madame Henri Perret-Niehans et leurs enfants; Mesdemoiselles Elisa et Mathilde Perret, et les familles Lardy, Calame, Kestner, Reutter et leurs enfants; Madame Monnin-Perret, et les familles Delachaux, Bégoz et Niederhaeusern, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimée mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante et grand'tante,

Madame Cécile PERRET née MATTHEY,

enlevée à leur affection dans sa 74me année, après une longue et pénible maladie.

Neuchâtel, le 26 juin 1893.

J'ai patiemment attendu l'Eternel, et Il s'est tourné vers moi et Il a ouï mon cri.
Psaume XL 1.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mercredi 28 juin, à 4 heures après midi.

Domicile mortuaire : Rue de la Serre 3.
Entrée : Avenue Léopold Robert.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Bourse de Genève, du 26 juin 1893

Actions		*Obligations*	
Jura-Simplon.	119 50	3 1/2 fédéral . .	105 75
Id. priv.	— —	3% id. ch. de f.	— —
Centre-Suisse	— —	3% Gen. à lots	105 25
N-E Suis. anc.	— —	S.-O. 1878, 4%	515 75
St-Gothard . .	— —	Franco-Suisse	— —
Union-S. anc.	— —	N.-E. Suis. 4%	— —
Banque fédér.	— —	Lomb. anc. 3%	333 50
Union fin. gen.	— —	Mérid. ital. 3%	302 25
Parts de Sétif.	— —	Douan. ott. 5%	497 —
Alpines . . .	— —	Prior. otto. 4%	454 —

Changes à Genève

	Demandé	Offert
France . .	100 32	100 37
Londres. .	25.24	25.27
Allemagne	123 85	123 95

Argent fin au kilo

Londres .	131.75
Hambour	137 20
Francfort	— —
Esc. Genève	3 %

Bourse de Paris, du 26 juin 1893
(Cours de clôture)

3% Français.	98.05	Crédit foncier	990.—
Ext. Esp. 4%	66 62	Comptoir nat.	— —
Hongr. or 4%	97.07	Bq. de Paris.	655 —
Italien 5% . .	93.—	Créd. lyonnais	762 50
Portugais 3%	22 87	Mobilier fran.	120.—
Rus. Orien 5%	69.15	J. Mobil. esp.	— —
Turc 4% . . .	22 12	Banq. ottom. .	598 43
Egy. unif. 4%	506 87	Chem. Autrich.	648 75
Actions		Ch. Lombards	227 50
Suez.	2690 —	Ch. Méridion.	— —
Rio-Tinto . . .	381 87	Ch. Nord-Esp.	157 50
Bq. de France	3915 —	Ch. Saragosse	193 75

Banque cantonale neuchâteloise

Nous sommes **acheteurs** de:
3 3/4 % Etat de Neuchâtel 1891, à 100 et int.
4 1/2 % dito 1877, à 103 »
4 % Municipalité de Chaux-de-Fonds 1887, à 101.50 et intérêt.

Nous sommes **vendeurs** de
3 1/2 % Commune de Neuchâtel 1893, à 99 et intérêt.

Imprimerie H. Wolfrath & Cie